Devenir agriculteur en société: s'associer ou s'installer à plusieurs

Vous avez le projet de vous installer à plusieurs? Vous êtes déjà agriculteur et vous avez le projet de vous associer? ...cette formation est faite pour vous!

Objectifs

Permettre au stagiaire : - de savoir identifier les principales conséquences juridiques, sociales et fiscales d'une installation en société. - de savoir gérer leur future société de la création à une possible dissolution. - d'adopter un mode de fonction

Contenu

Elle abordera aussi bien les aspects humains :

- pourquoi s'associer?
- quelles sont les aspects à prendre en compte en amont du projet?
- comment gérer les relations humaines au sein d'une société : mieux communiquer et savoir gérer les conflits
- connaître des outils pratiques pour gérer le quotidien d'une société
- ... que les aspects juridiques, fiscaux et sociaux :
- connaître les différents types de société, leurs intérêts...
- comprendre le fonctionnement et la gestion des comptes courants associés et les modes de partage des résultats
- modalités d'entrée et sortie d'associé

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Ariège

Durée de la formation 2 jour(s) Date limite d'inscription 02/03/2015

Tarifs

Adhérent 0€ Non adhérent 0€ Non agricole 0€ gratuit pour les agriculteurs éligibles

Plus de renseignements

Mireille Millet adear.09@orange.fr ADEAR 09 05 34 14 61 79

Taux de satisfaction: %



Dates, lieux et intervenants

12 mars 2015 09:30 - 17:30 (7hrs) Chambre d'agriculture de l'Ariège 32 Av Général Virginie Rousselin de l'Association ATAG (Association de Gaulle 09000 Foix

13 mars 2015 09:30 - 17:30 (7hrs)

Chambre d'agriculture de l'Ariège 32 Av Général Virginie Rousselin de l'Association ATAG (Association de Gaulle 09000 Foix

Tarnaise spécialisée dans l'agriculture de groupe) Animatrice ADEAR 09

Tarnaise spécialisée dans l'agriculture de groupe) Animatrice ADEAR 09

Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom	Prenom
Adresse	
Courriel	
Téléphone	_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à